

elles mettraient en valeur d'autres pays que le Canada. Le gouvernement devrait aider directement les industries fragmentaires qui exploitent les richesses naturelles, et je songe à l'industrie agricole et à celle de la pêche. Son aide devrait viser la recherche en matière de produits, afin que nos produits soient ceux qu'exige le marché; ainsi que la commercialisation et la rationalisation, afin que les unités non rentables dans ce genre d'industries deviennent rentables.

La quatrième initiative est la révision de la constitution. Le gouvernement s'est dit désireux de revoir la constitution. Au Canada, le développement régional est difficile parce que notre représentation régionale n'est pas forte.

L'honorable M. Martin: Honorables sénateurs, qu'il me soit permis de signaler que je dois quitter la Chambre. Le sénateur Everett sait pourquoi, je pense. Je regrette de manquer la suite de ce très important discours, qui est aussi tout à l'honneur du leader de l'opposition. J'espère que vous ne me trouvez pas discourtois si je quitte la Chambre.

L'honorable M. Everett: Mais pas du tout. Vous faites preuve de beaucoup de courtoisie en me prévenant.

Je disais, honorables sénateurs, que le Canada ne jouit pas d'une bonne représentation régionale. J'aimerais comparer le Congrès des États-Unis avec le Parlement du Canada. Le Parlement canadien est fondé sur la responsabilité parlementaire, et si quelqu'un s'y fait élire il doit le plus souvent voter conformément à la discipline de parti. S'il veut représenter sa région il y réussira probablement mieux en caucus que dans l'enceinte parlementaire. Au Congrès des États-Unis, c'est différent. Là, en raison de la division des pouvoirs, l'élu au Congrès représente sa région et si l'administration tient à son vote sur des questions nationales, elle doit satisfaire aux demandes de la région qu'il représente. Peut-être n'approuverez-vous pas un tel régime, mais les Américains ont joui à cause de lui d'une expansion régionale beaucoup plus étendue que nous, au Canada. Si on revise la Constitution—j'ai lu dans un journal que le Sénat va devenir l'instrument des provinces en matière de représentation. Or, si les sénateurs sont nommés par les provinces et si le droit de veto est réduit à un moyen dilatoire, alors, je pense que les sénateurs seraient bien mieux en mesure de représenter leurs régions respectives et d'agir selon les exigences des habitants de ces régions.

La cinquième initiative annoncée dans le discours du trône exerce une influence directe sur la communauté constituée. Il faudrait, me semble-t-il, faire quelque chose dans

[L'honorable M. Everett.]

le domaine du régionalisme constitué. Nous voyons au Canada la concentration des principales sociétés constituées dans une région, essentiellement dans deux grandes villes. Dix-neuf des 20 sociétés les plus importantes au Canada ont établi leur siège social en Ontario et dans le Québec, surtout à Toronto et à Montréal. Dans les Prairies, il arrive tous les jours que des sociétés s'en vont s'installer en Ontario ou au Québec, surtout à Toronto. Si vous leur demandez pourquoi, on vous dira qu'elles veulent être où il y a de l'action. Or, lorsqu'elles vont s'installer ailleurs, non seulement emmènent-elles le personnel du bureau principal—une compagnie d'assurance importante emploie entre 1,600 et 2,000 personnes—mais elles déménagent aussi tous les services de soutien, comme les avocats, les comptables agréés, les experts en publicité, les spécialistes en relations publiques et tous les experts-conseils dont a besoin une grande société constituée. Elles peuvent se permettre tout cela parce qu'à leur avis, avec les moyens de communication dont elles disposent, elles peuvent s'installer dans une ou deux villes du Canada et demeurer en rapport avec leurs succursales éloignées.

On s'en rend compte à voir l'importance qu'a perdue le bureau local dans les régions comme les provinces des Prairies et, j'en suis sûr, les Maritimes. Il fut un temps où, à cause du manque de communications, le directeur régional était un personnage important. On lui traçait une politique. Il décidait de quelle façon l'appliquer. Aujourd'hui, les directives lui arrivent tous les jours, sinon toutes les heures, du bureau central par télex, télétype, téléphone et transmetteur de données, et même par le jet de la société.

Les sièges sociaux se concentrent maintenant à Toronto et à Montréal. Cette situation est pénible et elle entraîne le terrible exode d'intellectuels de régions comme les Prairies. Si l'exode se poursuit, c'est la ruine de ces communautés. A mon avis, si les communications permettent de concentrer les sièges sociaux dans une ou deux villes, pourquoi ne rendraient-elles pas le contraire possible? Pourquoi ne serait-il pas possible de répartir les sièges sociaux de ces grandes sociétés dans tout le pays? A supposer que les communications soient la clef, l'endroit où elles se font importe sûrement de moins en moins.

Je propose donc au gouvernement, qu'en plus de l'encouragement à l'industrialisation des régions dépourvues, il y ait des initiatives en vue de la régionalisation des bureaux des sociétés.

Honorables sénateurs, j'aimerais féliciter le gouvernement pour le discours du trône, car je crois vraiment que c'est le premier pas